



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association DOM'ASILE

SIEGE SOCIAL : 46 BOULEVARD DES BATIGNOLLES - 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

À l'Assemblée Générale de l'association DOM'ASILE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DOM'ASILE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 janvier 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	7 488	1 609	5 879	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	25 122	7 022	18 100	1 299	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
Total I		32 610	8 630	23 980	1 299
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	48 840		48 840	83 867
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	217 116		217 116	283 242
Charges constatées d'avance (2)	4 970		4 970	181	
Total II		270 926		270 926	367 290
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		303 535	8 630	294 905	368 589

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	80 000	80 000
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	141 747	117 275	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	529-	24 472
	Situation nette (sous total)	221 218	221 747
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	221 218	221 747
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	20 560	1 993
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	23 127	24 389
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		994
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	30 000	119 466	
	Total IV	73 687	146 842
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	294 905	368 589

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

73 562

MDA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	2 416		2 532	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	230 066		199 076	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	11 348		27 539	
Dons manuels				
Mécénats	585		90	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8		2	
Total I	244 423		229 238	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	58 040		48 827	
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 006		445	
Salaires et traitements	129 872		110 744	
Charges sociales	51 856		44 036	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 113		981	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	146		10	
Total II	246 034		205 044	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 612		24 195	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		1 132		410
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III		1 132		410
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)		1 132		410
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		479		24 604
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			50	132
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI			50	132
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			50	132
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)		245 555		229 648
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		246 084		205 176
5. EXCEDENT OU DEFICIT		529		24 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

. Présentation de l'activité

L'association Dom'Asile est une association déclarée dédiée à la domiciliation et à l'accès aux droits sociaux des personnes exilées sans hébergement stable. Des bénévoles accompagnent l'association dans la gestion du courrier et l'accompagnement des personnes.

L'association Dom'Asile a pour objectif d'apporter par le biais de la domiciliation administrative, une aide, une orientation et un accompagnement aux personnes en exil (demandeurs d'asile, bénéficiaires d'une protection internationale, personnes déboutées).

. Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 et 2004-06, obligatoires à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2005, sont appliqués. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'entrée (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Logiciels | 3 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

.Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées l'année de leur obtention au passif du bilan sous la rubrique fonds associatifs. Elles sont reprises au compte de résultat en fonction de la réalisation des investissements effectués, et selon le rythme des amortissements correspondants.

.Subventions de fonctionnement et conventions de financement

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, les subventions de fonctionnement inscrites, au cours de l'exercice, au compte de résultat, et non utilisées en totalité, donnent lieu :

-soit à la comptabilisation d'une charge, sous la rubrique " report en fonds dédiés ", et au passif du bilan sous le compte " fonds dédiés ", d'un montant égal à l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur.

-soit à la constatation d'un excédent, directement traduit dans le résultat de l'exercice.

Cette distinction s'apprécie en fonction des engagements restant ou non à réaliser pour chaque subvention.

.Valorisation des moyens et du personnel mis à disposition

Les moyens et le personnel mis à disposition ont été valorisés dans la présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		7 488
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 816		20 306
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	4 816	20 306
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL	4 816	27 794

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			7 488	7 488
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				25 122	25 122
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			25 122	25 122
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			32 610	32 610

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 609		1 609
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 517	3 504		7 022
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 517	3 504		7 022
TOTAL GENERAL	3 517	5 113		8 630

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 609				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	3 504				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 504				
TOTAL GENERAL	5 113				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	45 500	45 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 340	3 340	
Charges constatées d'avance	4 970	4 970	
TOTAL	53 810	53 810	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 560	20 560		
Personnel et comptes rattachés	9 147	9 147		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 195	13 195		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	785	785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 000	30 000		
TOTAL	73 687	73 687		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	48 840
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	48 840

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subvention - Fondation de France	30 000
Subvention - Emmaus	3 000
Subvention - Abbé Pierre	10 000
Subvention - Fédération des acteurs	2 500
Dons Helloasso	3 142
Adhésions Helloasso	198
Total	48 840

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 428
Dettes fiscales et sociales	12 559
Total	26 988

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Loyers	10 174
Frais la cimade	4 055
Cotisations	200
Provision congés payés	8 586
Provision charges sur congés payés	3 434
Taxe sur les salaires	539
Total	26 988

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		4 970
Total		4 970
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		30 000
Total		30 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Chèques déjeuner	4 664		
Télécommunications	63		
Location cloud	243		
Total	4 970		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Subvention - Fondation de France	30 000		
Total	30 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBENTIONS PUBLIQUES	
Ville de Paris	20 000
DRAJES	9 600
Val d'oise	10 000
DRIHL	119 466
AUTRES SUBVENTIONS	
Emmaüs	15 000
Fondation Abbé Pierre	25 000
Fondation de France	26 000
Fédération des acteurs de la solidarité	5 000
Total	230 066

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rémunération des dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

Valorisation des contributions volontaires

Le personnel et les moyens mis à disposition ont été valorisés au 31/12/2022 à 328 396 €.

Les heures de permance effectuées par les bénévoles ont été valorisées au SMIC horaire brut en vigueur au 31/12/2022, soit 11.07 €. Un taux de charges patronales a été appliqué et estimé à 15 %.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

L'association Dom'Asile n'a pas d'engagement hors bilan au 31/12/2022.

Engagements reçus